

ABONNEMENT.

Année	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne à SAUMUR, chez tous les Libraires.
A PARIS, chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A. EWIG, Rue Talbot, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annances, la ligne	30 c.
Réclames	30
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, chez M. HAVAS-LAFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

29 Mai 1877.

MOUVEMENT ADMINISTRATIF.

Enfin, le *Journal officiel* s'est décidé à nous faire connaître la suite des réformes que le ministère est en voie d'opérer dans le personnel des préfetures.

Un premier décret comprend la nomination de trois nouveaux préfets : M. Buchot, nommé préfet de la Loire, est maintenu en disponibilité sur sa demande; M. Josson de Biham, préfet de l'Yonne, est appelé sur sa demande à d'autres fonctions, et M. Baile, préfet de la Drôme, qui a failli être victime de l'attentat d'Autier, est mis en disponibilité sur sa demande. Ils sont remplacés, le premier par M. Doncieux, ancien préfet de Vaucluse, le second par M. Lavauden, ancien magistrat, et le troisième par M. Copin, secrétaire général de la préfecture du Nord.

Le second décret porte sur les sous-préfetures et les secrétariats généraux des dix-huit départements compris dans l'ordre alphabétique, depuis le département de l'Ain jusqu'à celui de la Drôme inclusivement, et compte soixante-neuf nominations ou déplacements.

Vingt sous-préfets sont révoqués purement et simplement; ce sont ceux de Castellane, de Sisteron, de Grasse, de Largentière, de Bar-sur-Seine, de Narbonne, de Lisieux, de Murat, de Confolens, de Barbezieux, de Rochefort, de Marennnes, de Saintes, de Sancerre, de Saint-Amand, de Lannion, de Boussac, de Sarlat, de Baume-les-Dames et de Royons.

Dans ces révocations sont comprises celles de M. de Lamer, gendre de M. Massot, député radical des Pyrénées-Orientales; de M. André, fils de l'ancien représentant radical de la Lozère, et de M. Javal, fils de l'ancien député radical de l'Yonne.

Sept sont appelés à d'autres fonctions; ce sont ceux de Nogent-sur-Seine, de Limoux, de Jonzac, de Saint-Jean d'Angély, d'Ussel, de Loudéac et de Mauriac. Ce dernier a été placé dans cette catégorie sur sa demande; il n'en est pas de même des autres.

Un, M. Monod, sous-préfet d'Aix, a été mis en disponibilité.

Quatre sont démissionnaires; voici leurs noms : M. d'Ormesson (Montluçon), Gayrand (Puget-Teniers), Gravier (Bergerac) et Gauthiot (Montbéliard).

Huit secrétaires généraux sont atteints par le décret. Cinq sont révoqués, ce sont ceux de l'Allier, de l'Aude, de la Charente, de la Côte-d'Or, et des Côtes-du-Nord; un, celui de la Drôme, est appelé à d'autres fonctions, et deux, ceux des Alpes-Maritimes et du Cher, ont donné leur démission pour prévenir une révocation inévitable.

M. Calmette, secrétaire général des Côtes-du-Nord, si brutalement destitué par M. J. Simon pour avoir accepté le dîner de M. Huon de Penanster, est réintégré dans ses anciennes fonctions.

Vingt-quatre anciens sous-préfets, anciens secrétaires généraux ou anciens conseillers de préfecture rentrent dans l'administration, la plupart avec de l'avancement.

Le mouvement complet englobera, assurément, 253 sous-préfets et 80 secrétaires généraux ou conseillers de préfecture. La publication se fera en trois séries.

Nous n'hésitons pas à constater que le gouvernement a fait ses choix avec un esprit d'équité que nous n'avions pas rencontré dans le mouvement préfectoral. Voudrait-on entrer dans une voie nouvelle et réparer les fautes commises ?

Chronique générale.

On veut établir une ressemblance de situation entre le ministère Jules Simon, renvoyé le 16 mai, et le ministère Odilon Barrot, congédié le 31 octobre 1849. Ces deux

situations n'offrent aucune ressemblance politique.

Louis-Napoléon, président de la République, il y a vingt-huit ans, reprochait à ses ministres de s'inspirer des sentiments conservateurs de la majorité plutôt que de ses idées personnelles; il avait, dans la question italienne, une politique de Révolution à laquelle l'Assemblée législative était contraire, et voyait avec déplaisir que cette politique ne fût pas pratiquée par son cabinet. Il tendait à substituer ses visées propres à l'ordre constitutionnel et légal dont ses plans et ses doctrines ne s'accordaient pas. Il avait pris une attitude d'opposition contre les travaux utiles, le bon sens, l'honnêteté patiente de l'Assemblée. Son pouvoir fit bande à part, en hostilité avec la majorité, jusqu'au jour où l'emploi de la force changea la face des choses.

Le maréchal de Mac-Mahon, nommé le 24 mai par les gens d'ordre d'une Assemblée souveraine, s'est trouvé, trois ans plus tard, en face d'une Chambre en majorité radicale, et formant l'un des trois pouvoirs organisés par la Constitution. Il a essayé, pendant quinze mois, de marcher avec cette Chambre, concédant, laissant faire, se tenant rigoureusement dans les voies parlementaires, si bien que M. Jules Simon, du haut de la tribune, lui a discerné des témoignages d'admiration. Les choses ont marché d'un tel pas qu'à la fin le Maréchal a pensé que son honneur, sa responsabilité et les intérêts de la France ne lui permettaient pas d'aller plus loin. Il a changé de route pour ne pas aller à la perte du pays. Il n'a pas obéi à une pensée personnelle entravée par la Constitution, mais à un vif sentiment du péril créé par la Révolution. Il ne conspire pas, il répare, ou du moins il veut réparer.

Non, il n'y a rien de commun entre l'Assemblée législative de 1849, que Pie IX a appelée la plus honnête Assemblée de l'histoire, et la Chambre des députés de 1877. Il n'y a aucune ressemblance politique entre le 31 octobre 1849 et le 16 mai 1877. Le danger, il y a vingt-huit ans, c'était la Révolution au pouvoir sous les traits d'un Bona-

parte; le danger aujourd'hui, c'est la Révolution dans la Chambre. Quant au chef de l'Etat, il n'est pas la Révolution, mais la Réaction, c'est-à-dire l'expression de la résistance honnête à d'effroyables débordements. Mais ce n'est pas le tout de vouloir résister, il faut en avoir la puissance; on ne l'aura que par l'accord de toutes les forces sociales, par les garanties qui leur seront données et par une indomptable vigueur dans le combat.

M. le Président de la République a visité il y a trois jours les travaux de l'Exposition. Arrivé au Palais du Trocadéro vers trois heures un quart, le maréchal de Mac-Mahon, reçu par M. Krantz, a prononcé les paroles suivantes :

« Messieurs, les bruits qui ont couru relativement à l'ajournement de l'Exposition universelle m'ont engagé à vous faire cette visite. Je tiens à vous dire que cette Exposition aura lieu dans les conditions et à la date fixées, c'est-à-dire le 1^{er} mai 1878.

» Je veux encore vous dire que je tiens essentiellement à assurer la liberté du travail. »

Les petits ruisseaux font les grandes rivières. Mettant en pratique cet axiome et l'appliquant à la politique, les radicaux espèrent leurs positions électorales. Heureusement il leur arrive bien souvent de se tromper et d'amuser les rieurs à leurs dépens. Voici par exemple ce qui vient de se produire à l'occasion de la nomination au ministère de la marine de l'amiral Gicquel des Touches.

Plusieurs journaux radicaux font, avec ostentation, remarquer que le vice-amiral Gicquel des Touches est un catholique fervent et en induisent que c'est comme « clérical » que le Président de la République l'a fait entrer dans le ministère.

Sans s'arrêter à répéter que le nouveau ministre de la marine n'a jamais fait de poli-

qu'il serait utile pour... pour la chose, pour l'issue de la chose, de... de ne pas paraître insistant. Ma bonne amie, M^{me} d'Artigollet, saura, en temps et lieu, vous faire prévenir, vous et monsieur votre neveu, de nos démarches, de nos conventions, et de l'heure du contrat.

— Grand merci, chère madame, et je vous suis bien reconnaissant de ce que Votre Solidité fera pour mon neveu déconfit.

— Je suis bien sensible, madame, à cette marque de bonté, à votre... amitié pour nous, vraiment ! dit Robert de Loupiac, tout à fait décontenancé par sa mésaventure.

De superbe qu'il était jadis, le pauvre garçon se trouvait aujourd'hui dans un assez piteux état. Cependant les bonnes paroles qu'il venait d'entendre lui laissèrent l'espoir que cet oncle malencontreux changerait bientôt d'avis, sur les conseils de ses protectrices.

Pour la deuxième fois, Chaudis et Robert s'en allèrent battus.

Il nous est indispensable d'expliquer à présent comment et pourquoi le cours des événements s'était modifié au grand contentement de Rose et sans qu'elle s'y attendit, puisque nous l'avons vue résignée à tout.

Elle n'avait eu nulle connaissance de la lettre de Delphin, par la raison toute simple que cette lettre n'avait pas été apportée par le facteur. Cette

lettre était double, c'est-à-dire qu'elle était écrite en deux parties, dont l'une destinée à être montrée à Chaudis et l'autre spéciale pour Saba. Or, Delphin, avant son départ, avait prié le directeur des postes de vouloir bien, lui-même, aviser Saba de l'arrivée des lettres qu'il devait lui adresser poste restante, durant toute son absence.

Nous savons le sens de la première partie. Quant à la seconde, voici ce qu'elle disait en substance :

« Je pars demain pour Alger, et comme je ne puis prévoir combien de temps me retiendra l'affaire dont je m'occupe, il est essentiel que rien ne soit conclu, pour le mariage de Rose, avant mon retour en France. Je n'ai pas perdu l'espoir de réussir dans mes recherches; mais je ne saurais me flatter non plus d'arriver à un résultat heureux. C'est pourquoi garde-moi tous jours le secret de ce que tu prétends être une folie. Céline seule peut en être informée.

» J'aurai du moins la conscience tranquille après avoir accompli mon vœu. Les personnes que j'ai vues ne sont pas de ton avis et elles m'assurent que des cas semblables se sont déjà présentés. Je te donne, ci-inclus, une deuxième lettre que tu pourras montrer à Chaudis pour expliquer un atermoiement indispensable. »

Cette affaire, à laquelle Delphin donnait ses soins depuis près d'un an, traînait beaucoup trop en longueur, et il avait compris qu'en pareille occur-

rence on doit surtout agir par soi-même, les tierces personnes employées ne donnant que des renseignements vagues quand leur intérêt n'est pas directement en jeu. Nous verrons bientôt la justesse de ce raisonnement.

Rose parut tout à coup moins soucieuse. Elle se sentit comme délivrée d'une lourde oppression et éprouva une sorte de bien-être à voir reculer, sans limite fixe, la date du contrat. Ses idées devenaient plus claires.

Il est de fait que, dans des circonstances semblables, un incident non prévu nous rappelle souvent à la réalité.

M^{me} d'Artigollet, nous l'avons vu, était moins que satisfaite; mais M^{me} de Légise ne manifestait pas, comme elle, ses pensées intimes à ce sujet. Saba, lui, avait presque repris sa gaieté des bons jours, et plus que jamais il visitait le directeur des postes pour apprendre des nouvelles; car c'est dans l'office de ces fonctionnaires qu'elles pullulent. Puis il réclamait de sa petite reine qu'elle se mit au piano pour lui jouer les airs aimés de son répertoire : le *Portrait charmant*, de Lis; l'*Ouverture du Jeune Henry*, de Méhul, et les *six valse* de Beethoven.

Rose éprouvait toujours une certaine émotion en prenant ce dernier cahier que lui avait offert l'officier mort au siège d'Oran; mais en jouant ces valse, où se trouve empreint le cachet du maître,

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

ROSE MINOY

NOUVELLE INÉDITE (*).

(Suite.)

— Nous arrangerons cela, baron; calmez-vous ! N'est-ce pas, madame de Légise ?

— Il faut prendre les choses avec plus de calme, en effet, chère madame, répondit cette dernière. Je verrai par moi-même, et comme Céline me tient pour une amie sérieuse, comme Saba lui-même n'a jamais manqué pour moi d'une grande courtoisie et de la plus... de la plus... c'est cela !... de la déférence la plus... marquée, je ne doute pas que nous sachions bientôt s'il y a lieu... enfin, si les choses peuvent s'arranger, suivant les expressions de M^{me} d'Artigollet.

— Alors, vous êtes d'avis que notre séjour ici est peu nécessaire, présentement ?

— Je le crois, monsieur le baron; j'en ai la conviction depuis quelques minutes, et j'estime

(* Tous droits réservés.)

tique et qu'il est seulement un administrateur des plus distingués, il convient de rappeler que les convictions religieuses ont si peu préoccupé le Maréchal quand il l'a choisi, que le premier auquel ce portefeuille a été offert, le vice-amiral Garnault, appartient à la religion protestante.

Les nouvelles de l'intérieur qui sont parvenues au gouvernement sont toutes plus que rassurantes.

Personne, à l'exception des intéressés de la presse et du Parlement, n'a protesté ni à Paris ni en province contre les déclarations du message et l'ajournement de la Chambre. La campagne antipatriotique entreprise à l'aide des feuilles étrangères produit partout un grand écroulement.

Les pétitions que l'on a essayé de provoquer parmi les commerçants et les industriels à Paris, à Lyon, à Lille, à Rouen, à Marseille, à Nantes et au Havre, ont piteusement avorté.

Les députés de l'union républicaine présents à Paris, au nombre de trente à quarante, se sont réunis chez M. Floquet.

Parmi les assistants, nous citerons MM. Brisson, Codet, Allain-Targé, Laisant, Cantagrel, Brelay, Frébault, etc.

Chaque membre a donné connaissance à la réunion d'un certain nombre de renseignements envoyés des départements par des conseillers généraux, des conseillers municipaux, des électeurs influents, etc.

Il a été décidé qu'une délégation de l'union républicaine se tiendrait en permanence, à partir d'hier lundi, dans un local ad hoc, rue Louis-le-Grand, n° 9.

Il a été question ces jours-ci d'une mesure d'expulsion qui serait prise immédiatement contre différents individus étrangers qui habitent Paris.

Des correspondants de journaux étrangers seraient compris dans cette mesure.

On lit dans le *Moniteur universel* :

Nous croyons savoir qu'hier soir, pendant la réception qui a eu lieu à l'Élysée, le maréchal de Mac-Mahon a exprimé à plusieurs hommes politiques toute sa pensée sur la situation, et voici les termes très nets dans lesquels il l'aurait fait :

« J'ai la conscience d'avoir rempli un grand devoir. Je suis resté et resterai absolument dans la légalité. C'est parce que je suis le gardien de la Constitution que j'ai agi comme je l'ai fait, et c'est méconnaître mon caractère que de me prêter l'intention de sortir de la situation en portant atteinte à la Constitution. Je ne doute pas que le pays ne comprenne bientôt que ce que j'ai fait a pour unique but le salut de la France et du gouvernement qu'elle s'est donné. »

elle s'animait au point d'être une artiste. Les accents nobles de cette musique lui parlaient avec éloquence et elle vivait alors heureuse du souvenir si profondément gravé dans son cœur.

(A suivre.) BIREMONT DE LAQUELLE.

MAL D'AMOUR!

A M^{lle} LÉONIE B.

Si vous n'avez jamais senti que votre tête
Éclatait sous un rude effort
Et que, tout d'un coup, la tempête
Tordait votre cerveau trop fort ;

Si vous n'avez jamais éprouvé cette rage
De tout briser autour de vous ;
Si vous avez eu le courage
De ne pas tomber à genoux ;

Si vous n'avez pas eu cette douleur immense
Renouvelant, comme à plaisir,
Ses innombrables coups de lance
Dont pourtant on ne peut mourir ;

Si jamais vous n'avez voulu mordre, ô ma chère,
Avec la fureur d'un jaloux ;
Si vous n'avez dit : « Oh ! ma mère ! »
Avec les cris des pauvres fous ;

Enfin, si ce démon horrible, épouvantable,
N'a jamais pu troubler vos sens,
Ne vous a rendue intraitable...
Vous n'avez pas eu mal aux dents !

STÉPHANE AMBARRÈS.

Les journaux de province nous apportent les manifestes de divers députés républicains. M. Antonin Proust, député des Deux-Sèvres, adresse à ses électeurs une lettre dans laquelle il attaque avec la dernière violence « M. de Broglie et ses complices ». L'expression est insultante, et notre avis est que le gouvernement ferait bien de ne pas laisser les journaux insulter ainsi les ministres.

Guerre d'Orient.

La flotte turque dans la mer Noire, composée de bâtiments cuirassés, réussit à ruiner les forts de la côte : elle a bombardé Soukhoum-Katé et elle vient de détruire la petite forteresse d'Edilli, située au nord de la première ville, sur la frontière abazo-circassienne.

Mais les monitors du Danube ne semblent pas aussi heureux dans leurs opérations. Leur cuirasse ne les protège ni contre les torpilles, ni contre la forte artillerie des Russes.

Nous avons vu, il y a quelques jours, le plus grand des monitors ottomans détruit à Braila par une seule bombe. Celui de Wididin, qui voulait descendre le fleuve, a été arrêté par une seule avarie dans ses machines. Trois autres restent bloqués par des torpilles dans un bras du Danube. Enfin un dernier a été coulé ces jours-ci par des brûlots ou des torpilles volantes attachés à ses flancs durant la nuit.

Cette opération fort dangereuse a été accomplie avec un rare courage par deux officiers de marine russe, qui, montés sur un canot, sont allés placer la torpille contre le bâtiment à une heure du matin, y ont mis le feu et ont eu le temps de gagner le large.

Pendant la guerre de la sécession, l'escadre de l'amiral Ferragut a donné des exemples pareils qui ont pleinement réussi.

Ces faits doivent appeler l'attention des officiers de marine, car ils prouvent que les monitors ne sont point aussi invulnérables qu'on le croyait.

Les Italiens, en 1866, en ont fait l'expérience à la bataille de Lissa où leur flotte cuirassée, qui passait pour excellente, a été coulée bas par les vaisseaux de bois de l'amiral Teghetoff.

Si les Russes continuent à détruire en détail l'escadrille cuirassée ottomane, le cours du Danube sera libre, et ils n'auront plus à lutter que contre les redoutes élevées par les Turcs le long du fleuve.

On télégraphie de Bucharest :

« A la suite de fortes pluies dans les montagnes, les rivières ont débordé et se sont transformées en torrents impétueux. Plusieurs ponts sont en danger. »

« Du reste, tout va bien. Le nombre des malades est insignifiant. »

Le grand-duc commandant en chef de l'armée du Caucase a adressé le télégramme suivant :

« Le détachement de Soukhoum, posté devant Tsébelda, près du village d'Olghino, avait été coupé pendant quelque temps par la population insurgée des environs de Soukhoum, mais aujourd'hui les communications ont été rétablies avec le détachement ; il garde ses positions, et a eu plusieurs engagements heureux avec l'ennemi, qui occupe les ruines de Soukhoum. »

« Les renforts envoyés au secours du détachement de Soukhoum avancent, à marches forcées, sans rencontrer d'obstacles. »

« L'ennemi a opéré une descente à Adler, après un violent bombardement. L'escadre turque est forte de sept navires. Le détachement débarqué se compose en grande partie de Tcherkesses émigrés. »

Etranger.

Autriche. — On écrit de Vienne, 26 mai :

Notre monde gouvernemental est en proie aux plus vives inquiétudes ; j'en ai puisé la nouvelle à bonne source. On n'en est pas à s'inquiéter seulement de la marche des événements sur le Danube, ni du coup d'Etat de Bucharest qui en tout autre temps au-

rait appelé toute l'attention du gouvernement. Les préoccupations sont incomparablement plus grandes.

Au début de l'alliance des trois empereurs, on disait que, grâce à cet accord, toutes les questions européennes présentes et futures, celle d'Orient comme toutes les autres, allaient pouvoir être résolues pacifiquement. Il a fallu depuis en rabattre beaucoup. Des indiscretions provenant de l'entourage immédiat du comte Andrassy ne permettent de vous dire, avec tous les caractères de la certitude, qu'on observe d'ici, depuis quelque temps, avec la plus vive inquiétude, ce qui se passe tant à Berlin qu'à Rome.

On affecte toujours à Berlin de paraître croire à des événements mystérieux qui se produiraient en France et contre lesquels l'Allemagne devrait se précautionner ; mais, au mépris des liens de la triple alliance, tout échange d'idées sur ce point avec le gouvernement austro-hongrois a été soigneusement évité jusqu'ici. Par contre, le ministère a acquis la certitude que des négociations très-actives ont lieu depuis quelque temps entre Rome et Berlin, négociations qui ont tout lieu de nous donner à réfléchir.

On devine quelle peut être la politique du cabinet de Berlin vis-à-vis de la France ; mais en mêlant l'Italie à ses combinaisons, et cela à l'insu de l'Autriche, il nous oblige à nous rappeler les sentiments d'hostilité et les visées ambitieuses que cette puissance a toujours nourri contre nous ; et nous ne saurions oublier qu'une agitation italienne créerait plus de soucis et d'embarras à notre ministère que les conséquences possibles de la séparation de la Roumanie et de la constitution d'une fédération des Etats slaves sous le protectorat de la Russie.

Malgré les démentis qui pourront vous être donnés, je puis vous affirmer que l'on considère dans les hautes sphères politiques comme ayant un caractère d'extrême gravité les mesures compensatrices de l'Allemagne ; en outre, l'attitude actuelle du cabinet de Berlin est bien faite pour inspirer des doutes sur la solidité de l'alliance des trois empires.

Espagne. — Que se passe-t-il donc à Madrid ?

L'ambassade espagnole transmet à la presse une note assez mystérieuse annonçant que, dans la nuit du 23 au 24 mai, l'autorité a procédé à l'arrestation de quelques conspirateurs qui cherchaient à troubler l'ordre public par d'odieuses attentats.

« Leurs projets, dit la communication officielle, étaient insensés ; les coupables sont des gens obscurs appartenant au parti cantonaliste. Ils ont été déferés aux tribunaux, ainsi que les documents saisis qui prouvent leur culpabilité. »

Les renseignements que nous trouvons dans la *Correspondance Havas* ne sont pas davantage explicites.

Une question ayant été adressée au sujet de ces arrestations, dans la Chambre, le ministre de l'intérieur s'est borné à répondre qu'effectivement on avait arrêté quelques personnes prévenues de tentatives de nature à troubler l'ordre public, mais qu'il s'agissait de projets absurdes, œuvre impuissante de conspirateurs perpétuels.

Espérons que nous aurons bientôt le mot de l'énigme. Il doit être intéressant, puisqu'on met tant de soin à le cacher.

Chronique militaire.

Le public s'est ému d'une décision du ministre de la guerre en vertu de laquelle les troupes faisant le service de place, ainsi que les plantons, doivent avoir le sac au dos.

Il est d'habitude, et cela a eu lieu l'année dernière, que lorsque les hommes quittent leur capote, il leur est enjoint d'avoir le sac, dans le service, avec cette même capote roulée autour dans la toile de tente.

Le ministre de la marine vient d'autoriser exceptionnellement des engagements volontaires, de l'âge de dix-huit ans, pour les spécialités de fourriers et de musiciens des équipages de la flotte.

Ces engagements ne seront reçus que dans les cinq ports militaires.

Chronique Locale et de l'Ouest.

DISCOURS DU PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE.

Dimanche a eu lieu au Mail la distribution des primes accordées aux exposants du concours régional. Voici le discours prononcé à cette occasion par M. le baron de Reinach, préfet de Maine-et-Loire :

« Messieurs,

« Durant un mois je viens de parcourir dans toutes ses parties le beau département dont l'administration m'est confiée ; je l'ai visité de la forêt d'Ombree aux côtes orientales, des vallées pittoresques de l'Eyre et de la Maine jusqu'aux plaines fertiles qu'arrose la Loire et l'Authon.

« A l'aspect de cette nature luxuriante, au contact de ces populations laborieuses, intelligentes et douces, j'ai remercié la Providence de m'avoir donné dans l'Anjou une seconde patrie, aussi attachante que celle de l'Alsace quand elle était française.

« D'après le département de Maine-et-Loire, j'ai apprécié ses voisins, et je ne suis point trompé. En effet, Messieurs, nous avons été les témoins, pendant la semaine qui vient de s'écouler, d'une manifestation éclatante de la puissance agricole, industrielle et artistique de la France, et, en particulier, de la région privilégiée à laquelle nous appartenons.

« Si je parlais avec détails du mérite de diverses sections du concours, je me verrais dans l'heureuse obligation d'adresser des éloges à tous les exposants ; mais je suis ainsi des limites que le temps m'impose et je ne voudrais pas faire passer devant mon bienveillant auditoire l'image effaçable de toutes les merveilles que nos yeux ont admirées.

« D'ailleurs, vous allez entendre l'exposé de M. le rapporteur qui, avec une compétence à laquelle je ne saurais prétendre, fera l'historique du concours, vous dira ses points forts et ses points faibles, parmi lesquels ces derniers sont à peine sensibles.

« Mais, Messieurs, j'obéis à un devoir aussi agréable qu'impérieux en rendant hommage à tous ceux qui ont amené une brillante réussite d'une solennité régionale remarquable entre toutes.

« Nos félicitations à la municipalité de Angers ; elle a présidé avec un succès digne de ses efforts aux belles fêtes que cette couronne ; par ses soins le concours régional a été complété d'une manière parfaite les expositions annexes, hippique, horticulture industrielle et des beaux-arts en ont formé comme le cadre imposant et gracieux destiné à faire ressortir puissamment l'éclat du tableau.

« Nos remerciements les plus empreints sont dus à M. l'inspecteur général Malouin qui a dirigé toutes les phases du concours avec cette compétence indiscutable qui donne une longue expérience servie par une intelligence distinguée.

« L'expression de toute notre gratitude à MM. les commissaires et membres des jurys : ils ont rempli avec une rare sagesse cette mission délicate d'attribuer les prix de la victoire à des concurrents dont les mérites étaient presque partout égaux.

« Enfin nos plus cordiales félicitations aux lauréats et à tous les exposants : à grand examen, chacun d'eux semblait mériter la couronne, et, dans une lutte suprême, conde et pacifique, les vaincus eux-mêmes sont demeurés des héros.

« Je ne saurais me rasseoir sans vous adresser, Messieurs, avec quel bonheur j'ai concouru au calme et la confiance qui n'ont cessé de régner au milieu de nos fêtes, en face des événements survenus dans les hautes régions gouvernementales.

« Mac-Mahon a parlé et les populations françaises de l'Anjou l'ont écouté avec respect qu'il mérite, avec la confiance que sa pure son ardent patriotisme.

« Et c'est avec raison, car tous ont vu l'honneur d'approcher le Maréchal, tour à tour, sur les champs de bataille, dans les conseils du gouvernement, et je vous l'affirme, que sa valeur grandiose les périls, et que son patriotisme, hauteur de toutes les situations.

« Nous savons aussi qu'entre les mains de celui qui personnifie l'épée et le bouclier de la France, la Constitution demeurera inviolable ; ses Ministres veilleront au maintien de la liberté par le respect des lois par l'ordre et par le travail.

Sur ce terrain, que le gouvernement ne veut point quitter, il compte trouver tous les Français véritablement dignes de ce nom, et il réclame leur concours, quelles que soient les nuances politiques qui les séparent.

En ce qui me concerne personnellement, fidèle à mon devoir comme l'est un soldat, aimant la France avec la passion de l'Alsacien, j'espère, s'il plaît à Dieu, grouper autour de mon administration tous les hommes de bien, qui placent l'intérêt du pays au-dessus des questions de partis, et je serai fier d'assurer ainsi au gouvernement l'appui de toutes les forces vives de l'Anjou, de cette terre traditionnelle de l'énergie, du patriotisme et du dévouement.

Notre compatriote, M. Jahan, qui avait été mis en disponibilité par M. Jules Simon, vient de rentrer dans l'administration : M. de Fourtou l'a appelé à la sous-préfecture de Montluçon (Allier), en remplacement de M. d'Ormesson, démissionnaire.

M. Montaubin, ancien secrétaire général de la préfecture de Maine-et-Loire, qui avait été envoyé à la sous-préfecture d'Aubusson, revient à son ancien poste à la préfecture d'Angers.

Nous donnons plus loin, aux dernières nouvelles, la nomination des sous-préfets de Saumur, Cholet, Baugé et Segré.

Ce matin, deux pêcheurs de notre ville ont retiré de la Loire, vis-à-vis de la Blanchisserie, le cadavre d'un individu inconnu, âgé de 50 à 55 ans. Le corps ne paraît pas avoir séjourné dans l'eau plus de 3 à 4 heures. Tout soupçon de crime est écarté. Mais alors est-ce le résultat d'un suicide ou d'un accident ?

Le noyé avait dans ses poches un couteau, 45 centimes de monnaie et un billet qui permettra facilement sans doute d'établir son identité.

Dimanche prochain, à 8 heures du soir, la musique municipale de Saumur exécutera, dans le Square du théâtre, les morceaux qui ont été couronnés au concours musical d'Angers. Nous donnerons le programme.

LA MUSIQUE DE REIMS.

L'Espérance du peuple, de Nantes, publie les impressions d'un de ses rédacteurs sur les fêtes musicales d'Angers. Nous y remarquons le passage suivant :

«... Il y avait cependant, à Angers, une musique d'harmonie qui doit être mise hors de pair : c'est celle des sapeurs-pompiers de Reims ; nous ne nous souvenons pas avoir jamais rien entendu de supérieur à cette réunion d'artistes distingués ; aucune musique de régiment n'en approche, et les remarquables musiques de l'ex-garde impériale ne valaient certainement pas mieux.

Inutile de dire que ces vaillants exécutants, qui, seuls, faisaient partie de la première division, dite d'Excellence, ont eu tous les prix possibles, notamment une indemnité de dix-huit cents francs.

Dans le concours de soli, présidé par Gounod, les musiques de Châteaugontier et des pompiers de Saumur ont seules osé se mesurer avec elle, et dans le concours d'honneur, également présidé par l'habile maître, celle de Châteaugontier, très-remarquable d'ailleurs, s'est seule présentée pour lutter avec les 85 musiciens des sapeurs-pompiers de Reims, qui, certes, n'ont pas dû regretter leur long voyage... »

De son côté, le Patriote dit également, à propos de la musique de Reims :

Cette admirable société est dirigée avec habileté par M. Bazin, ancien accompagnateur au Théâtre-Lyrique, musicien érudit, qui a su grouper autour de lui des musiciens de grand talent, comme le prouve le superbe air varié qui lui a fait décerner le premier prix de soli. L'ouverture de *Ruy-Blas*, de Mendelssohn, a été enlevée avec une vigueur peu commune et une finesse de détails et de nuances qui font le plus grand honneur à son directeur. Nous remercions sincèrement M. les Rémois d'avoir entrepris un voyage long et pénible pour venir honorer nos fêtes de leur harmonieuse présence.

Après Reims, l'honneur du concours revient à la société philharmonique de Châteaugontier.

Nos voisins sont très-fiers de leur cer-

cle musical, et ils ont certes bien raison. Cette harmonie, composée exclusivement d'amateurs, est habilement dirigée par M. Piouelle, ex-sous-chef aux grenadiers de la garde.

Au concours agricole d'Angers, M. Alexis Cherbonneau, fermier à Charost, commune de Contigné, canton de Châteaufort-sur-Sarthe, arrondissement de Segré, a obtenu : 1° un objet d'art de 500 fr. et une somme de 2,000 fr., pour le prix des fermiers, cultivateurs, propriétaires tenant à ferme une partie de leurs terres en cultures, mélangés isolés cultivant des domaines au-dessus de vingt hectares ; 2° la prime d'honneur consistant en une coupe d'argent de la valeur de 3,500 fr., pour la réalisation, en qualité de simple fermier, des améliorations agricoles les plus utiles et les plus propres à être données en exemple, dans le département de Maine-et-Loire.

Mirebeau. — Vendredi dernier, le nommé Auguste Colas, âgé de 37 ans, marchand de chiffons à Mirebeau, revenait de la commune de Chouppes, monté sur une petite charrette attelée d'un âne. En traversant le chemin de fer, il fut atteint par le train n° 35 au passage à niveau n° 52, la charrette fut brisée, l'âne écrasé, et le malheureux conducteur reçut de telles blessures qu'il ne survécut que quelques instants.

Niort. — On nous signale un fait étrange, dit la Revue de l'Ouest. Ces jours derniers, une vieille fille est décédée à Niort. Elle paraissait réduite à une complète indigence : cependant on ne l'avait jamais vue mendier. Sa chambre ne se composait que d'un mauvais lit et d'une armoire toute disloquée. Cependant cette armoire renfermait un trésor : on y a trouvé une somme de 39,000 fr. en or et un testament qui lègue cette somme à l'hospice de Niort. Voilà un dernier acte qui efface toute mauvaise impression que pourrait faire concevoir une personne restant dans le dénuement, tandis que ses ressources lui permettaient de vivre dans l'aisance. Qui sait si cette vieille fille n'économisait pas ainsi pour les pauvres ? Sa dernière volonté peut le faire croire. Elle a fait plusieurs legs à des personnes de sa connaissance, mais ils sont d'une vingtaine de francs chacun ; cependant elle a laissé, comme bon souvenir à son médecin, quarante francs. C'est là un acte de munificence qui doit toucher son docteur.

Le congrès de la Société française d'archéologie a choisi la ville du Mans pour lieu de sa réunion générale en 1878.

Cette assemblée aura lieu probablement au mois de juin. La date en sera précisée longtemps à l'avance.

La session durera une semaine environ. Les séances seront consacrées à l'étude des antiquités des monuments de la région.

Des excursions auront lieu au camp de Jublains, à l'église d'Evron et au château de Sainte-Suzanne (Mayenne), et à Solesmes (Sarthe).

M. Bertaccini, l'homme-cheval, a fait trente fois le tour du Champ-de-Mars, à Rennes, en une heure 56 minutes. M. Martin avait fait un pari de 2,000 fr., qu'il a perdu, son cheval, monté par un jockey, n'étant arrivé que le second.

La température. — Les prédictions météorologiques pour le mois de juin ne sont guère plus consolantes que celles pour le mois de mai, qui ne se sont, hélas ! que trop réalisées.

On écrit de Chambéry qu'il est tombé une certaine quantité de neige sur les hauteurs environnantes.

Le plus grand obstacle à l'établissement du temps sec et chaud dont l'agriculture a besoin est l'eau dont la terre est saturée et qui entretient dans toute l'Europe une humidité analogue à celle de l'air inférieur des régions marines.

Le temps a été très-froid pour la saison et tout à fait brumeux ; mais tant à Paris qu'au Nord et à l'Ouest, la pluie continue à être peu fréquente. Cette circonstance continue à nous faire supposer que ces brumes sont dues uniquement à l'humidité des régions océaniques, car enfin le temps s'est mis au beau dans le centre et dans le midi de la France.

Un télégramme reçu de Copenhague apprend que l'hiver a été exceptionnellement rigoureux au Groënland. La partie boréale

a été tellement bloquée par les glaces, que l'on n'a pu communiquer, comme on le fait tous les ans, avec les colonies situées du côté d'Upernivick et de Provençe. On craint que l'un des steamers employés par le gouvernement danois pour le service des colonies n'ait péri dans les glaces.

Ces circonstances climatologiques n'expliquent-elles pas la prépondérance des vents du nord, de même que les grandes chaleurs de l'Afrique centrale nous ont fourni la clef de la permanence des vents chauds du sud pendant les mois de janvier et février derniers.

Les tempêtes du golfe du Mexique ou de Terre-Neuve, signalées par le Herald, semblent étrangères à la température peu ordinaire que nous éprouvons en ce moment.

Publications de mariage.

Charles-Ambroise Gouge, sous-officier de cavalerie, de Saumur, et Marie-Sainte Villoury, couturière, de Merdrignac (Côtes-du-Nord).

Noël Gautron, marchand de fruits, de Vivy, et Eugénie-Palmyre Roger, sans profession, de Saumur.

Jean Brillouin, employé de banque, de Saumur, et Louise-Eugénie-Berthe Mandin, sans profession, même ville.

Louis-Ernest Cavellier, marchand de cuir, de Saumur, et Florentine Rebeilleau, sans profession, de Dampierre.

Constant-Célestin Drouet, charron, de Saumur, et Isabelle-Louise-Marie Jasson, même ville.

Faits divers.

On vient d'arrêter à Bordeaux un individu, nommé Hourty, parfumeur, qui depuis deux mois dévalisait les boîtes de l'administration des postes. L'impunité lui avait donné une telle audace qu'il ne craignait pas d'ouvrir les boîtes de l'hôtel-de-ville sous les yeux du factionnaire, qui le prenait pour un employé des postes. Arrêté et conduit à la Permanence, Hourty a été trouvé porteur de 147 lettres prises dans divers quartiers. Il a avoué qu'il avait dévalisé toutes les boîtes de la ville, sauf trois, qui avaient résisté à ses efforts, et qu'il s'était ainsi approprié des lettres contenant l'une 8,000 fr., une autre 500 fr., et d'autres enfin des valeurs moins importantes.

Il a été présenté aux officiers chargés du recensement des chevaux, à Lisieux, un cheval âgé de 35 ans. Cet animal n'est autre que celui du maréchal Saint-Arnaud, qui le montait à la bataille de l'Alma. Les héritiers du maréchal font une rente de 600 fr. à une personne chargée de l'entretien de ce cheval.

Voici un cas de longévité rare. Une femme Meyer, habitant le petit village de Cresne, près de Montgeron, vient de mourir à l'âge de cent dix-neuf ans.

Elle était, depuis quatorze ans, tombée en enfance ; mais, physiquement, elle n'avait aucune infirmité, et, il y a six semaines, elle marchait encore sans avoir besoin d'un appui.

On ne parle, depuis quelques jours, dans le monde agricole, que d'une nouvelle espèce d'avoine, dite canadienne, qui semble définitivement acclimatée sur le sol français. Cette céréale végète de la façon la plus vigoureuse, et porte des tiges de plus de deux mètres de haut, couronnées de panicules longues de 50 centimètres.

Plusieurs cultivateurs, qui ont déjà fait des essais l'année passée, ont obtenu, avec un semis de 15 litres, un rendement de 250 litres, donnant un poids de 62 kilos à l'hectolitre.

Avec des rendements de cette importance, et si la culture de cette avoine se vulgarisait, nul doute que son prix ne baissât bientôt dans une notable proportion. Si les chevaux le savaient !

Dernières Nouvelles.

Paris, 29 mai, 10 h., matin.
L'Officiel complète le mouvement admi-

nistratif, et donne la nomination de 34 secrétaires généraux, 123 sous-préfets et 3 conseillers.

21 secrétaires et 64 sous-préfets sont révoqués.

Sont nommés sous-préfets :

A Baugé, M. Clebsattel ;

A Cholet, M. Grimoire ;

A Segré, M. Villers ;

A SAUMUR, M. Bousquet.

Pour les articles non signés : P. GOUET.

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE.

27 mai 1877.

On pousse la hausse avec la même ardeur et le même à-propos que pendant le cours des négociations qui ont abouti à la signature du protocole. Les meneurs du marché ont les mêmes manœuvres pour enlever les prix des fonds publics ; ils s'appuient, comme alors, sur l'abondance de l'argent et escomptent comme alors l'établissement d'une entente impassible entre la Russie et l'Angleterre. La seule différence entre les deux mouvements est que les circonstances sont beaucoup plus contraires à la hausse qu'elles n'étaient il y a deux mois. Depuis lors, en effet, la guerre qui n'était qu'à l'état d'éventualité est devenue une réalité ; l'antagonisme entre les intérêts russes et anglais a éclaté dans toute son évidence, et au calme qui caractérisait notre politique intérieure a succédé l'agitation, conséquence nécessaire de la crise provoquée par le renversement imprévu du dernier ministère.

Les souffrances du commerce et de l'industrie ont augmenté dans une proportion dont on peut se rendre compte par l'augmentation croissante du chiffre des comptes-courants des particuliers à la Banque de France ; voilà deux semaines que les remboursements excèdent les versements à la caisse d'épargne de Paris dans d'assez fortes proportions, et en même temps l'inclémence de la saison a produit un renchérissement marqué de tous les objets d'alimentation. Aussi la campagne de hausse, poursuivie par quelques spéculateurs dont le crédit de l'Etat est le moindre souci, se poursuit-elle complètement en dehors du public, et les esprits sages redoutent-ils qu'elle se termine comme la précédente.

Si solidement que soit organisé le marché, le retour périodique de semblables crises finirait néanmoins par l'ébranler. Il serait à souhaiter que quelque grande puissance financière intervint pour empêcher les exagérations et rendre au marché son équilibre.

Les fonds italiens et égyptiens ont suivi nos rentes dans leurs divers mouvements. Les fonds russes ne présentent plus la même mobilité ; les rachats des vendeurs à découvert modèrent la violence des oscillations quand on baisse, et il arrive des titres quand on fait mine de se relever un peu vivement.

Les valeurs espagnoles, péruviennes et ottomanes, sont fort délaissées ; il ne serait d'ailleurs pas facile d'y attirer le public.

Les florins d'Autriche en or se font oublier dans les cours de 54 à 55.

La situation des sociétés de crédit françaises n'a subi aucune modification et leurs cours sont restés à peu près stationnaires. L'accroissement du portefeuille de la Banque de France n'a pas continué ; le papier de commerce ne peut pas abonder quand les capitaux effrayés aiment mieux renoncer à toute rémunération oscillant s'accumulent sous forme de comptes-courants dans la caisse de la Banque, que de se risquer, dans une entreprise industrielle ou commerciale quelconque. Seul parmi tous les établissements de crédit, le Crédit mobilier espagnol éprouve de nombreuses et importantes fluctuations. A quelque cours qu'il soit coté, il est toujours l'objet d'un mouvement de reprise à l'approche de la réunion de l'assemblée de ses actionnaires ; l'effet habituel se produit, bien que l'on ne croie pas à la distribution d'un gros dividende.

La stagnation du commerce exerce sa néfaste influence sur le trafic de nos chemins de fer ; les recettes des anciens réseaux des grandes Compagnies sont toutes en forte diminution comparative à l'année dernière pour la semaine écoulée du 7 au 13 de ce mois.

L'Est algérien est très-ferme aux environs de 485. Les titres de quelques-unes des Compagnies secondaires ont été cruellement éprouvés des offres suivies qui ont précipité un moment les Charentes au-dessous de 200 et l'on a à craindre que les obligations ne descendent au même niveau. La rapidité et l'importance de la chute ont provoqué un certain nombre de rachats et une assez vive reprise.

On a relevé le Nord de l'Espagne aux environs de 220, sans que le public ait semblé prendre garde. Ce n'est pas sans peine que l'on soutient les Autrichiens au-dessus de 430. La situation de l'Autriche justifierait beaucoup plus la baisse que la hausse de ces titres.

Sur le marché des valeurs industrielles, le canal de Suez seul attire encore l'attention de la spéculation ; ses cours sont très-fermement tenus, ce trafic est fort satisfaisant. A l'assemblée du 6 juin prochain, le conseil d'administration proposera de fixer le coupon de juillet à 14.72 pour les actions complètes et à 3 fr. 45 pour les actions de jouissance, de 16.46 pour les délégations complètes, et de 4.63 pour les délégations de jouissance. Les négociations relatives à la neutralisation du canal traînent un peu en longueur, mais les intéressés ne s'en préoccupent pas.

Le Gaz parisien oscille un peu lourdement autour de 1,200. On a relevé le Gaz de Bordeaux à 600 fr. Les appels de fonds ne sont jamais une cause de hausse pour une valeur ; avis aux porteurs d'actions de cette Compagnie, qui peuvent encore les vendre dans les environs de 600. Les actions des Compagnies de Tramways n'ont guère que des cours nominaux.

(Correspondance universelle.)

VIENT DE PARAITRE :
LA VITICULTURE DE L'ANJOU
ARRONDISSEMENT DE SAUMUR
Par Eugène BORIT
Propriétaire-Viticulteur au Vaudelnay-Rillé
(Maine-et-Loire).

Prix : 1 fr. 50 cent.

En vente chez MM. E. MILON ET FILS, libraires-éditeurs à Saumur.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (17^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^o, banquiers, rue Le Pelletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

UNE AFFAIRE D'OR!!
LISEZ!!!
BELLES ET BONNES
MONTRES
AVEC GILETIÈRE ÉLÉGANTE
expédiées franco

APERÇU DES PRIX :
MONTRE argent, boissolle, secondes. 24 fr.
MONTRE argent, cylindre rubis. 20 fr.
MONTRE glace plate, cylindre rubis. . 17 fr.
MONTRE sonnant les heures, 1^{er} choix. 25 fr.
MONTRE marchant très-bien. 10 fr.
MONTRE qualité inférieure. 7 fr.

GILETIÈRES EN TOUS GENRES
DE 2 A 13 FRANCS LA DOUZAINE
On demande des dépositaires et des coiffeurs.
ENVOI D'ÉCHANTILLONS.
S'adresser à M. COSTE, entrepositaire général, à Taulignan (Drôme).

Librairie FIRMIN-DIDOT, 56, rue Jacob, A PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE

SOUS LA DIRECTION

DE M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élégance mise à la portée des fortunes les plus modestes, la dépense de l'abonnement transformée en économie productive, tels sont les avantages que la *Mode Illustrée* offre à ses abonnées, en leur prodiguant les patrons, les gravures, les renseignements, les conseils tant pour leur habillement que pour l'exécution de tous les travaux féminins.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie. On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr.

4^e édition : avec une gr. coloriée chaque semaine.
3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.
S'adresser également dans les librairies des départements.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver, 5 mars 1877

Départs de Saumur :
6 h. 20 m. matin.
11 — 20 —
1 — 30 — soir.
7 — 40 —

Départs de Poitiers :
5 h. 50 m. matin.
10 — 45 —
12 — 30 — soir.
6 — 15 —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 MAI 1877.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	69 30		05	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	580			Canal de Suez	642 50		1 2
4 1/2 %	97 50		75	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	650			Crédit Mobilier esp.	445	10	
5 %	104 25		05	Crédit Mobilier	130		5	Société autrichienne	437 50	5	
Obligations du Trésor, 1. payé.	493			Crédit foncier d'Autriche	450		2 50	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	297			Charentes, 500 fr. t. p.	231 25	3 75		Orléans	330		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	482 50			Est	600	7 50		Paris-Lyon-Méditerranée	325		
— 1865, 4 %	506 25		3 75	Paris-Lyon-Méditerranée	995			Est	328		
— 1869, 3 %	373			Midi	770	5		Nord	328 25		
— 1871, 3 %	364			Nord	1262 50	5		Ouest	325		
— 1875, 4 %	475		50	Orléans	1022 50	3 50		Midi	325		
— 1876, 4 %	472		50	Vendée, 500 fr. t. p.	657 50	3 50		Charentes	235		
Banque de France	1180			Compagnie parisienne du Gaz	1115	5		Vendée	142 50		
Comptoir d'escompte	640			C. gén. Transatlantique	398 75		1 25	Canal de Suez	515		
Crédit agricole, 200 f. p.	287 50										
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	350										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR

(Service d'hiver, 25 décembre)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 15 — — — — — (s'arrête à Angers)
9 — 1 — — — — — omnibus-midi.
1 — 36 — — — — — soir, omnibus-
4 — 10 — — — — — express.
7 — 15 — — — — — omnibus.
10 — 37 — — — — — (s'arrête à Angers)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURNAI
3 heures 20 minutes du matin, direct-omnibus.
8 — 21 — — — — — omnibus.
9 — 46 — — — — — omnibus.
12 — 40 — — — — — soir, express.
4 — 14 — — — — — omnibus-
10 — 28 — — — — — express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 10 heures 28 minutes.

GRANDS MAGASINS
de Nouveautés.

AU PRINTEMPS

28, RUE DE LA TONNELLE
Saumur.

MM. BIZERAY et LECOMTE ont l'honneur d'informer leur nombreuse et fidèle clientèle du retour de leur second voyage de Paris, avec :

1^o Plusieurs séries de Tissus et Articles Nouveautés ;

2^o Une grande quantité d'objets confectionnés de toutes sortes, et notamment les dernières créations de la saison, en

ROBES, MANTEAUX et COSTUMES.

AVIS. Notre comptoir des costumes met aussi en vente, au prix de **vingt-neuf francs**, un superbe costume (tissu laine), duquel nous ne donnerons ici aucune description; nous nous bornerons à dire qu'il serait vendu à son prix réel **cinquante-neuf francs**, et nous ajouterons que cette affirmation ne sera contestée par aucune des Dames qui voudront bien la vérifier.

Les Magasins du **PRINTEMPS** demandent de suite des **OUVRIÈRES** pour l'atelier et une **BONNE LINGÈRE**.

A VENDRE

Une petite maison et 27 ares 50 centiares de vigne y appartenant, situés au Champ-Galineau, près Saumur.
S'adresser à M. ROSSIENOT, rue de la Tonnelle. (290)

MAISON

NOUVELLEMENT RESTAURÉE
Avec Jardin, Écurie et Remise,
A LOUER PRÉSENTEMENT
Impasse du Pavillon.
S'adresser rue du Pavillon, 11, chez M^{me} Clémentine DERFEUIL.

Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

VENTE

DE
CHEVAUX RÉFORMÉS

Provenant de l'École de cavalerie.

Le samedi 2 juin 1877, à une heure de l'après-midi, sur la place du Charbonnet, à Saumur, il sera procédé à l'adjudication de neuf chevaux réformés provenant de l'École de cavalerie.

Prix payable comptant, plus 5 0/0 pour les frais.
Le Receveur des Domaines, L. PALUSTRE. (295)

A VENDRE

UN JOLI PETIT JARDIN
Avec servitudes.
Situé route de Varrains.
S'adresser à M. MATHIEU, employé à la mairie. (215)

A VENDRE

d'OCCASION,
LE THÉÂTRE DE LA POUPEE
MODÈLE, avec plusieurs décors en bon état.
S'adresser au bureau du journal.

M. DESCHAMPS

PLÂTRIÈRE
Quai de Limoges, 56,
Informe le public qu'il vient de s'établir à Saumur et qu'il se chargera de tout ce qui concerne la plâtrerie, aux conditions les plus douces.

M. BOUCHÉ, propriétaire du grand déballage de lingerie, rue du Puits-Neuf, a l'honneur d'informer les habitants de la ville de Saumur que, vu les fêtes d'Angers, ses magasins ne seront ouverts que tous les samedis, jours de marché. (286)

ON DEMANDE un cocher avec une femme de chambre ou une cuisinière.
S'adresser au bureau du journal.

M^e LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

ON DEMANDE UNE APPRENTIE pour les modes.
S'adresser au bureau du journal.

M. RIELLANT

ET SA FILLE

Chirurgien et Mécanicien
Dentiste,

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17,
à Saumur,

Maison Beurois,

Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.

Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES

recommandent l'emploi

du

SAVON ROYAL de THRIDACE

de

VIOLET

pour l'hygiène, la fraîcheur et le velouté

de la peau,

du visage et des mains.

FABRIQUE DE TREILLAGES EN TOUS GENRES.

FANT

9, rue Saint-Nicolas, à Saumur.

Volières, Poulaiers, Faisanderies, Espaliers, Tambours à poissons, beilles pour jardins, Entourages de tombes, Grillages pour vitraux, Cribles.

LAGALL

DENTISTE A SAUMUR

Quai de Limoges, 70,

Elève de M. Victor LANGERON.

CHIRURGIEN-DENTISTE A BORDEAUX.

Reçu par la Faculté de Médecine de Montpellier.

SOINS DE BOUCHE EXCEPTIONNELS EN TOUS GENRES

EXTRACTION DES DENTS

Prothèse dentaire et Redressement des Dents aux Enfants.

M. LAGALL est constamment chez lui et se rend à domicile.

Le cabinet est ouvert de 7 heures du matin à 8 heures du soir, quai de Limoges, 70, à Saumur.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur. le